

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'Avenir Familles 1er avril 2019

Lieu : Salle AMPF, Rue des Vieux Grenadiers 15, 1205 Genève, de 18h00 à 20h00

Membres du comité présents et employés : Jean Blanchard, David Crisafulli, Monika Ducret, Olga Ganjour, Myriam Girardin, Danielle Jaques, Ida Koppen, Sylvie Reverdin Raffestin, Marie-Eve Zufferey Bersier

Membres et autres présents : Benoît Reverdin (OPCCF), Christine Tissot-Mayor (Couple et Famille)

Excusés : Olivier Baud, Sophie Buchs, Dominique Froidevaux, Clémentine Rossier, Manuel Tettamanti, Eric Widmer

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 avril 2018
 2. Rapport d'activité d'Avenir Familles
 3. Rapport d'activité de l'Observatoire des familles
 4. Comptes 2018
 5. Rapport des vérificateurs des comptes
 6. Décharge de Trésorier et du Comité
 7. Budget 2020
 8. Point de la situation sur les démarches pour un financement Etat compatible
 9. Elections statutaires
 10. Cotation annuelle
 11. Divers
-

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 avril 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 avril 2018 est adopté à l'unanimité sans modification.

2. Rapport d'activité d'Avenir Familles / 1ère partie : Ida Koppen, Présidente

Ida Koppen souhaite la bienvenue aux participants à l'Assemblée générale.

En 2018, Avenir Familles a continué ses activités de façon engagée et cohérente suivant sa mission.

La fondation genevoise privée qui finance Avenir Familles depuis le début de nos activités en 2015 a renouvelé le financement pour 2018 et 2019. Nous avons donc pu prolonger les contrats de nos collaborateurs.

En 2018, le suivi des Assises de 2016 et de 2017 a continué. Les collaborateurs d'Avenir Familles en parleront un peu plus. Les échanges lors du suivi ont eu un résultat très intéressant. Pendant ces séances, les résultats des Assises sont en effet traduits en actions concrètes, avec la participation de ceux qui seront responsables pour leur mise en œuvre.

Le 5 juin 2018, les troisièmes Assises de la famille ont eu lieu sur le thème « Les proches aidants : Evolution des relations familiales, solidarités et liens avec les institutions ». Débats le matin, ateliers l'après-midi, cette formule a bien fonctionné aussi cette année. Les Actes des Assises avec un résumé de propositions d'actions concrètes ont été envoyées aux membres du Conseil d'Etat et à tous les membres du Grand Conseil.

L'Observatoire des familles a publié le Sociograph sur « Les Proches aidants et les proches aidés » qui a été présenté par le professeur Eric Widmer lors d'un vernissage organisé le 5 décembre 2018 à l'Université de Genève.

Avenir Familles a organisé des séances de suivi avec plusieurs associations faitières ; ce suivi continuera en 2019.

Les quatrièmes Assises de la famille auront lieu le 6 juin sur le thème « Les modes de garde après séparation : enjeux et perspectives ».

Cette année, à la demande de l'AG en 2018, le comité s'est penché sur la question de la pérennisation du financement d'Avenir Familles. Deux séances ont été organisées avec un facilitateur, M Pierre Bach, pour faire le bilan de la structure et du fonctionnement d'Avenir Familles et envisager des pistes pour la suite d'Avenir Familles.

Pour devenir état-compatible Avenir familles devrait changer de structure. Ceci ne pose pas un problème pour le pôle associations/professionnels actuellement géré par l'OPCCF. Mais pour l'Université c'est plus compliqué de recevoir un financement indirect. Nous avons un rendez-vous avec la vice-rectrice le 10 mai.

En 2018, le Comité d'Avenir Familles s'est réuni cinq fois, la Commission Scientifique d'Avenir Familles s'est également réunie 5 fois.

2ème partie : Activités des collaborateurs

Deux employés à temps partiel, Jean Blanchard et Marie-Eve Zufferey, travaillent pour Avenir Familles dans les locaux de l'Office protestant de consultations conjugales et familiales sous la direction d'Ida Koppen, présidente d'Avenir Familles. Leur cahier des charges comprend l'organisation d'événements, la mise en réseau des professionnels, la tenue des comptes, la recherche de fonds, la diffusion de l'information et le soutien général aux activités de l'Association.

Par ailleurs, Danielle Jaques, Secrétaire générale d'Avenir Familles, a un mandat annuel pour l'organisation, l'animation et le suivi des réunions du Comité, le développement du réseau d'Avenir

Familles, la mise en place de la communication extérieure (site web, brochures informatives, flyers), ainsi que pour la collaboration entre Avenir Familles et le réseau des associations genevoises.

- **Organisation d'événements**

En 2018, les collaborateurs d'Avenir Familles ont organisé les Assises de la famille sur le thème des proches aidants. Ils ont pris contact avec les conférenciers, réservé les salles, organisé les ateliers de l'après-midi, assuré la diffusion de la communication et veillé au bon déroulement de la journée. Par la suite, ils ont mis en forme les Actes des Assises, qui ont été envoyés aux participants et déposés sur le site d'Avenir Famille.

- **Mise en réseau des professionnels**

Le suivi des Assises 2016, 2017 et 2018 s'est déroulé parallèlement.

Suivi des Assises 2016

Par rapport aux Assises 2016, c'est l'instauration de cuisines scolaires et de lieux pour manger dans les cycles d'orientation qui a été retenu comme objectif à mettre en place. Le projet de loi sur l'accueil à la journée continue (PL12304) a été déposé le 28 mars 2018 par le Conseil d'Etat pour examen par le Grand Conseil. Dans le cadre de ce dépôt d'un projet de loi, les employés d'Avenir Familles ont été auditionnés le 21 novembre par la Commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport du Grand Conseil. A cette occasion, ils ont présenté les divers points et demandes soulevés par le groupe de travail qui avait travaillé sur cette question. Le groupe de travail avait soulevé le problème de la méconnaissance des exonérations financières et des rabais octroyés aux familles à faible revenu dont les enfants fréquentent le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) ; de la complexité des démarches étant donné que les parents doivent également inscrire leur enfant au parascolaire en plus des cuisines scolaires et remplir ainsi des formulaires parallèles. Finalement, et en ce qui concerne les élèves du cycle d'orientation, il a été indiqué à la Commission que le projet de loi parlait de la mise à disposition de lieux pour manger et non plus de restaurants scolaires et que les procédures d'inscription aux repas de midi restaient compliquées.

Suivi des Assises 2017

Le groupe de travail mis sur pied a décidé de se pencher sur la complexité du système et l'accès aux prestations. Ayant appris que le nouveau Conseiller d'Etat en charge des affaires sociales, M. Thierry Apothéloz, avait également dans son programme la simplification des procédures administratives, Avenir Familles lui a écrit pour lui demander un entretien, qui a été fixé le 7 mai à 9h30. L'objectif est d'évaluer s'il y a des possibilités de coopérer sur cette thématique.

Suivi des Assises 2018

Avenir Familles a coorganisé avec l'Observatoire des familles le vernissage du Sociograph sur les proches aidants. Au niveau du suivi, le Comité d'Avenir Familles avait décidé de ne pas en faire sur ce thème étant donné l'existence d'un programme de soutien aux proches aidants élaboré par le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. Finalement, suite à une deuxième présentation, en mars 2019, de la recherche sur les proches aidants par l'Observatoire des familles à la demande du service des affaires sociales de Carouge en partenariat avec la Fondation pour la formation des aînés et des aînées de Genève, il a été demandé à Avenir Familles de coorganiser une conférence en septembre 2019 et de participer à une action de promotion d'une action en faveur des proches aidants. Les objectifs se préciseront dans le deuxième semestre 2019.

Réseau associatif

Avenir Familles est responsable conjointement avec le CAPAS de rencontres avec d'autres associations faitières (AGOER ;INSOS, plateforme des aînés, etc...)

En 2018, les réunions se sont penchées sur deux thèmes. D'abord, un groupe a pu prendre connaissance du développement au sein du CAPAS d'un nouvel outil informatique, qui permettrait de cataloguer, sous un seul site, toutes les associations affiliées au CAPAS avec leurs spécificités et des entrées par thématiques. La proposition a été faite aux autres faïtières de figurer sur ce site, une fois qu'il sera finalisé.

Ensuite, un autre groupe auquel a collaboré Avenir Familles s'est penché sur la pauvreté et l'accès aux prestations sociales. Le groupe de travail a désiré faire une étude en collaboration avec la HETS sur ce thème, mais pour finir le projet a été annulé, car trop proche de plusieurs autres études déjà réalisées ou en cours de réalisation et trop coûteux pour les associations.

- **Enquête sur la politique familiale**

En 2017, le Comité d'Avenir Familles a décidé de lancer une enquête sur la politique familiale auprès des candidats au Grand Conseil genevois dans le cadre des élections du printemps 2018. Les employés d'Avenir Familles, en collaboration avec l'Observatoire des familles, ont élaboré 5 questions, qui portaient sur la conciliation vie familiale – vie professionnelle, l'accès aux prestations familiales, ses obstacles, les mesures d'amélioration, la politique familiale à Genève et les mesures pour la développer. Diffusés aux secrétariats des partis présents au Grand Conseil, les questionnaires ont été remplis et retournés par 78 candidats. Leurs réponses sont consultables sur le site d'Avenir Familles. Malgré plusieurs tentatives d'y intéresser la presse locale, il n'y a pas eu d'échos dans les médias.

- **Tenue des comptes et recherche de fonds**

Les collaborateurs d'Avenir Familles préparent le budget pour l'Association et Jean Blanchard, trésorier, s'occupe des paiements et de la comptabilité. En 2018, ils ont recherché les fonds pour le financement des Assises et ont préparé la demande annuelle de financement pour Avenir Familles.

- **Diffusion de l'information**

Après avoir mis en forme les Actes des Assises, les collaborateurs d'Avenir Familles ont assuré leur diffusion auprès des participants à cette journée et des parlementaires genevois.

Le site web d'Avenir Familles est actuellement en rénovation. Il sera complété d'une information plus détaillée sur la structure de l'association, sur les thématiques étudiées et les publications. Il sera mis en ligne dans le courant du mois de mai. Avenir Familles poste également des informations sur ses activités sur sa page Facebook, que chacun est invité à consulter et diffuser.

- **Soutien général aux activités de l'Association**

Les collaborateurs d'Avenir Familles prennent une part active dans la rédaction de documents et les courriers nécessaires à la conduite de l'Association. Ils rencontrent régulièrement Danielle Jaques, Secrétaire générale, dans la poursuite de leurs différentes missions.

3. Rapport d'activité de l'Observatoire des familles / Eric Widmer

L'Observatoire des familles est situé au sein du département de sociologie de l'Université de Genève, à l'Institut de recherches sociologiques. Il est dirigé par Eric Widmer et salarie trois employées à temps partiel : Olga Ganjour, Marie-Eve Zufferey et Myriam Girardin, dont le poste de travail est financé entièrement par le Rectorat de l'Université.

- **Mandats de recherche**

En 2018 et au niveau des mandats, les recherches suivantes ont été menées par l'Observatoire des familles :

1. Pour les Assises de la famille 2018, une étude a été réalisée sur les relations proches aidants-personnes aidées et dynamiques familiales, qui a été basée sur trois types différents de données: premièrement sur des données quantitatives collectées par le Centre inter facultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités (CIGEV) dans le cadre de l'enquête Vivre-Leben-Vivere (VLV), qui portait sur 3'600 personnes âgées de 65 ans et plus; deuxièmement sur 10 entretiens approfondis de proches aidants vivant à Genève et troisièmement sur deux focus groupes regroupant des professionnels, qui se sont tenus en avril 2018. Cette étude a été présentée lors des Assises de la famille.
2. L'Observatoire des familles a pris en charge l'introduction dans le système d'analyse des données SPSS des réponses des candidats au Grand Conseil de Genève, afin de pouvoir tirer des tableaux des fréquences des thématiques évoquées par les candidats.
3. En ce qui concerne l'étude sur les relations ambivalentes intergénérationnelles dans le cadre de la garde des petits-enfants par leurs grands-parents, financée par la Fondation Leenaards, la collecte des données est terminée, ce qui signifie que tous les entretiens ont été réalisés et retranscrits. L'analyse des entretiens se fera en août 2019 avec pour objectif, la rédaction d'un article, au moins, pour fin 2019

- **Organisation d'événements**

1. Forum du Master en sociologie

L'Observatoire des familles a coorganisé avec l'Institut de recherches sociologiques un cycle de onze conférences qui se sont déroulées les mercredis soir à Unimail sur le thème des vulnérabilités familiales. Deux conférences ont été faites par des membres de l'Observatoire, et 7 discutants faisaient partie du Comité d'Avenir Familles.

2. Vernissage Sociograph 40

A l'occasion de la parution du Sociograph 40 sur les proches-aidants, un apéritif a été organisé le 5 décembre en collaboration avec Avenir Familles dans les locaux d'Unimail. Les participants aux Assises 2018 ont été invités ainsi que d'autres personnes liées aux activités d'Avenir Familles et de l'Observatoire

- **Publications**

Sociograph 38. *Accès aux prestations socio-sanitaires des familles vulnérables à Genève : Le point de vue des acteurs de terrain*. Ganjour, O., Girardin, M., Zufferey, M.-E., Burton- Jeangros, C., Widmer, E.

Sociograph 40. *Proches aidants et proches aidés : Ressources et contraintes associées aux dynamiques familiales confrontées à la perte d'autonomie du parent âgé*. Girardin, M., Ganjour, O., Zufferey, M.-E., Widmer, E.

Les deux sociographs sont téléchargeables depuis le site de l'Université de Genève à la page

<https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/>

Revue FamPra, volume 2. *La garde alternée*. Cottier, M., Widmer, E., Tornare, S., Girardin, M.

Cet article a servi de point de départ à la recherche 2019 de l'Observatoire des familles sur les modes de garde des enfants après la séparation du couple parental.

Les cahiers de la Société suisse de gérontologie *les membres significatifs de la famille dans la vieillesse* par Myriam Girardin et Eric Widmer qui a été publié début 2019.

- **Conseil scientifique**

Le Conseil scientifique s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2018. Il a discuté du choix du thème de recherche, de la méthodologie et de la construction de l'échantillon. A propos de ce dernier point, il a évalué les bases des données et les indicateurs à utiliser pour la partie quantitative et qualitative. Les critères du choix des participants pour les entretiens et les focus groupes ont également été discutés au sein du Conseil. Il a contribué à l'organisation du Forum des recherches sociologiques par ses discussions du choix des conférenciers-e-s et des discutant-e-s.

4. Comptes 2017 / Jean Blanchard

La fortune d'Avenir Familles à fin 2018 s'élève à CHF 14'733,80.

Pour le compte de résultat, le total des produits s'élève à CHF 245'370.- et le total des charges à CHF 243'452,25, ce qui donne un bénéfice pour l'exercice 2018 de CHF 1'917,75

5. Rapport des vérificateurs des comptes / Odile Tardieu et Benoît Reverdin

Les réviseurs, Odile Tardieu et Benoît Reverdin, ont examiné les comptes au 31 décembre 2018 et attestent que les comptes sont bien tenus.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Décharge du Trésorier et du Comité

La décharge au trésorier et aux membres du comité est donnée à l'unanimité.

7. Budget 2019 / Jean Blanchard

Le budget présenté couvre la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Le budget est présenté sous une forme un peu particulière, mais ainsi il est conforme aux demandes de présentation de la Fondation Wilsdorf.

Il est accepté sans modification à l'unanimité.

8. Point de la situation sur les démarches pour un financement Etat compatible

Jean Blanchard fait un bref rappel de la situation :

Jusqu'à ce jour et depuis 4 ans, nous recevons une subvention d'Une Fondation privée de Genève (CHF 200'000.- par année) dont un peu plus de la moitié est reversée à l'Université pour l'axe recherche et l'autre partie est versée à l'OPCCF pour l'axe professionnel.

Ce financement étant temporaire, nous avons décidé, lors de notre dernière Assemblée générale, de réfléchir à pérenniser le financement de l'association et de faire des propositions.

Pour s'assurer un financement pérenne, il faut faire une demande de subvention à l'Etat de Genève. Afin que notre demande soit prise en considération, nous devons être « état compatible », à savoir répondre aux lois et règlement de la Ville et du Canton.

Or l'art. 9 du règlement de subvention de la Ville de Genève et la LIAF D 1 11 Art 14 al 3 stipulent que le bénéficiaire d'une subvention, doit s'engager à en être le bénéficiaire direct. Avenir Familles ne peut en aucun cas reverser une subvention à une autre association ou institution.

Avenir Familles devrait donc devenir l'unique utilisateur de la subvention. Si cette situation ne pose pas de problème à l'OPCCF, cela s'avère plus compliqué pour l'Université.

Un premier contact a été pris avec le recteur en janvier 2019 pour fixer un rendez-vous. Avant d'avoir la rencontre avec le rectorat, Eric Widmer a dû discuter avec le doyen de la faculté des Sciences de la Société (SdS), le Professeur Bernard Debardieux, pour déterminer la position de la faculté par rapport à ce projet et le cas échéant, assurer le suivi de cette initiative au sein de la faculté. Cette rencontre a abouti au soutien du décanat de la SdS au projet et une recommandation en faveur d'une discussion avec le rectorat.

Un des scénarios possibles est d'avoir une convention thématique sur le modèle existant avec l'Institut de Sciences de l'Environnement (ISE), soit le financement d'un poste, mais le budget restant à l'Etat et le titulaire restant dans les bureaux de l'Etat. Cette solution semble acceptable pour que l'Etat entre en matière budgétairement, reste à voir s'il acceptera que le collaborateur soit basé à l'université.

A la suite de toutes ces démarches une rencontre est fixée le vendredi 10 mai de 8h à 9h avec la Vice Rectrice, Madame Micheline Louis-Courvoisier et le doyen Bernard Debardieux.

9. Elections statutaires

Madame Claudine Burton-Jeangros a donné sa démission en automne 2018. C'est Madame Clémentine Rossier qui a été nommée à sa place.

David Crisafulli a été élu membre du comité.

Tous les autres membres du comité ont été réélus : Olivier Baud, Jean Blanchard, Sophie Buchs, Monika Ducret, Dominique Froidevaux, Danielle Jaques, Ida Koppen, Sylvie Reverdin Raffestin, Clémentine Rossier, Manuel Tettamanti, Eric Widmer.

Les vérificateurs des comptes sont réélus à l'unanimité.

10. Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle, de CHF 50.-, n'est pas modifié.

11. Divers

Benoît Reverdin propose qu'en raison du prochain thème des Assises qui sera sur le décrochage scolaire, on imagine une recherche interdisciplinaire avec la faculté de psychologie.

Cette idée est intéressante et pourrait faire l'objet d'un mandat avec la faculté de psychologie. La proposition est à revoir au comité.

Danielle Jaques, Secrétaire générale

Ida Koppen, Présidente